



"Le seul responsable, c'est moi": Macron ou la politique de la terre brûlée

"Le seul responsable, c'est moi". C'est ainsi qu'Emmanuel Macron croit pouvoir clore l'affaire Benalla – en couvrant de son large manteau tous ceux qui y sont impliqués. Une stratégie révélatrice de la logique mafieuse d'un président qui couvre les coupables, méprise la justice, et ose un face-à-face direct avec le peuple dont il méprise les représentants.

"Le seul responsable, c'est moi"¹. C'est ainsi qu'Emmanuel Macron croit pouvoir clore l'affaire Benalla – en couvrant de son large manteau tous ceux qui y sont impliqués. Une stratégie révélatrice de la logique mafieuse d'un président qui couvre les coupables, méprise la justice, et ose un face-à-face direct avec le peuple dont il méprise les représentants.

Pour prendre sur soi les fautes de ses subordonnés, encore faut-il faut en avoir le pouvoir : le pouvoir discrétionnaire du chef de guerre ou du seigneur féodal, dont la volonté fait loi. Mais en l'occurrence, il n'appartient pas à Macron d'attribuer, ni de s'attribuer, la culpabilité. Il est particulièrement scandaleux de le faire quand on ne peut soi-même être poursuivi pour les fautes que l'on prétend assumer. En affirmant hautement qu'il est seul responsable, le président réitère en fait la faute dont est née l'affaire Benalla : encore une fois, il couvre ses troupes ; encore une fois, il trahit une mentalité de mafieux mû par un code d'honneur entre complices qui prime le respect de la loi.

En prenant sur lui les responsabilités, Emmanuel Macron espère tuer dans l'œuf l'intérêt du public pour les enquêtes en cours. Il reste pourtant beaucoup à élucider : qui, par exemple, a donné à Alexandre Benalla un brassard de police et une radio ? Si un Alexandre Benalla peut se trouver à casser du manifestant sous uniforme, pourquoi d'autres ne pourraient-ils pas en faire autant ? Grâce à quelles complicités ? Qui sont les ripoux ? Tout cela, Macron dit crânement qu'il s'en fiche. Le fait qu'il ne veuille pas savoir est aussi stupéfiant que le fait qu'il ne veuille pas que nous sachions. Cela confirme encore ce qui est l'essence de l'affaire Benalla : le pouvoir se moque royalement que ses serviteurs soient malhonnêtes, du moment qu'ils sont fidèles et dévoués. Et dans la plus pure logique mafieuse, il les soustrait aux autorités légitime, se réservant d'ailleurs le droit de punir derrière des portes closes, à sa manière.

L'incroyable nonchalance du président quant au comportement de ses propres employés, son indifférence totale quant à la chaîne des agissements qui a conduit à un tabassage de passants, éclate dans l'absurdité de sa déclaration qui empile les contradictions comme on enfilerait les perles : Si, comme l'a dit Emmanuel Macron,

"ce qui s'est passé le 1er mai est grave, sérieux, [...] une déception, une trahison",

¹ https://www.lemonde.fr/politique/article/2018/07/24/devant-les-deputes-de-la-majorite-macron-affirme-etre-le-seul-responsable-de-l-affaire-benalla_5335478_823448.html

alors il ne pouvait pas considérer qu'une mise à pied bidon de deux semaines fût une sanction appropriée. Pourtant il assume avoir *"confirmé la sanction"*. Sanction qui fut prise sans que soit alertée l'autorité judiciaire, comme l'exige le code pénal. Ce qui n'empêche pas le président d'affirmer que

"personne auprès de [lui] ou dans [son] cabinet n'a jamais été protégé ou soustrait aux règles, aux lois de la république, au droit de tous les citoyens",

alors que ne pas alerter la justice constituait, en l'occurrence, une tentative de soustraire Alexandre Benalla à son jugement.

Toutes les personnes auditionnées, à la question

"pourquoi n'avez-vous pas alerté la justice en vertu de l'article 40 du code pénal ?",

ont répondu qu'elles ne l'avaient pas fait parce que les supérieurs hiérarchiques d'Alexandre Benalla ne l'avaient pas fait. Ce faisant, elles valident la déclaration d'Emmanuel Macron : oui, il est bien, en un sens, le premier responsable du fait qu'Alexandre Benalla et ses complices auraient échappés à la justice sans les révélations du *Monde*. En un sens seulement, car, à strictement parler, toutes des personnes avaient bien l'obligation d'alerter la justice.

L'esprit de l'article 40 est de responsabiliser l'entière d'une hiérarchie, précisément pour couper court aux abus de pouvoir et à l'impunité dont pourraient jouir des éléments protégés. Quand Alain Gibellin, directeur de l'ordre public et de la circulation à la préfecture de police de Paris, a déclaré que s'il était coupable de ne pas avoir appliqué l'article 40, des centaines de personnes l'étaient au même titre que lui, il s'est défendu bien maladroitement : la faute d'une centaine de personnes n'effaçait pas la sienne. Cent coupables ne font pas un innocent. En revanche, ils interrogent sur le sentiment, manifestement prévalent dans l'administration, qu'on ne va pas à l'encontre de l'attitude de l'Elysée : si l'Elysée ne bouge pas, personne ne bouge. La déclaration d'Emmanuel Macron, encore une fois, valide cette passivité de l'administration : ils ne pouvaient faire autrement, dit-il, que selon mes *desiderate*. Ne leur reprochez pas de m'avoir désobéi – comme si l'obéissance d'un fonctionnaire envers son supérieur devait s'étendre au mépris de la loi.

Le président, non content de couvrir les coupables et de déresponsabilise les serviteurs de l'Etat, rit au nez de la représentation nationale en mettant au défi les oppositions politiques:

"Qu'ils viennent me chercher", dit-il, sachant pertinemment qu'il est hors de leur portée.

Comment mieux dire : vous ne pouvez rien contre moi et je me moque de vous ? Mais ce défi prend tout son sens en relation avec les derniers mots de sa déclaration :

"Je réponds au peuple français".

Sommet d'impudeur, qui trahit le narcissisme délirant du président qui s'imagine que le peuple prend son parti contre la justice, contre le Parlement, contre les oppositions, que le peuple aime, autrement dit, le président davantage que la loi, que la justice.

Mais le plus grave est ce que révèle l'opposition qu'établit le président entre le peuple et les oppositions parlementaires. Comment, en effet, le peuple se manifeste-t-il en République, sinon par le truchement de ses représentants, ceux-là même auxquels Macron adresse son défi :

"qu'ils viennent me chercher" ?

Si le peuple ne peut demander de comptes au président ni par la voie parlementaire, ni par la voie judiciaire, comment est-il censé interpeller le chef de l'Etat ?

Chercher la réponse à cette question, c'est prendre la mesure du jeu dangereux que joue le chef de l'Etat en riant crânement au visage de tous les contre-pouvoirs de la République. L'appel au peuple est, en fait, la conclusion logique d'une stratégie de la terre brûlée qui ne laisse d'autre voie de résolution des conflits qu'un face-à-face entre le pouvoir et une population acculée à s'organiser en marge des institutions, c'est-à-dire dans la rue où l'attendent les Alexandre Benalla qui sont, en définitive, le visage découvert du pouvoir.

Le Club est l'espace de libre expression des abonnés de Mediapart.

Ses contenus n'engagent pas la rédaction.